

Journal d'information aux habitants de Châtenoy le Royal

Editorial

Après un an sans parution, Mascaret reprend le cours de ses publications. Il faut dire que l'information sur l'actualité communale, en est témoin le dernier « Flash Info » diffusé par l'équipe municipale de Madame le Maire, ne nous apprend rien. Seul l'article des élus de l'opposition concernant Le Grand Chalon nous apporte des éclaircissements. Pourtant Madame le Maire et quatre élus de la majorité siègent au conseil communautaire sans jamais informer ni le conseil municipal, ni les citoyens. A l'approche des élections municipales de mars 2014 nous serions heureux de connaître l'origine de ces silences. La communication et l'information ne sont pas le fort de cette majorité municipale ! Nous le déplorons, et si, comme nous, les projets, les perspectives et l'avenir de Châtenoy le Royal vous intéressent rejoignez nous.

Domage !

Dans L'édito du Flash N°40 Madame le Maire déclare : « *Quel dommage que les crottes de chiens décorent tant de trottoirs, que les voitures mal garées gênent piétons et poussettes ou que des tondeuses brisent la quiétude du dimanche après-midi !* »

Quel dommage aussi que les papiers, cannettes et autres résidus ornant certains lieux de la commune ne soulèvent pas autant d'émois. Quel dommage que malgré leurs compétences et leur volonté, les services techniques n'aient pas les moyens de leur mission de nettoyage. Quel dommage que le garant de l'ordre public ne fasse pas respecter les règles du civisme. Quel dommage que ce soient les citoyens respectueux qui souffrent des carences de l'institution ! Quel dommage !

Sommaire

Editorial
Domage
Mélange des genres
Budget 2013
Compte administratif 2012
Fiscalité
Histoire d'eaux
Humeur

Mélange des genres :

Lors d'un petit déjeuner mis en place par la municipalité, celle d'avant 2000..., Madame le Maire, la Directrice Générale des Services (DGS) et l'adjoint chargé des sports et loisirs ont présenté le principe du budget municipal. Nous souscrivons à toutes les initiatives visant à former ou informer nos concitoyens. Un bémol toutefois : est-ce à la DGS (JSL 18/05/2013) de déclarer : « *soucieux de ne pas alourdir les charges des Châtenoyens, les élus ont choisi de ne pas augmenter* », et de récidiver à un conseil d'école. C'est aux élus de justifier leurs choix politiques, à eux seuls et devant la population toute entière.

Budget 2013

La présentation du budget 2013 nous prive de chiffres et de réelles prévisions ; comme si l'avenir n'avait aucune importance. L'énumération d'actions isolées aucunement différentes de ceux qui se pratiquent chaque année traduit-elle les seules perspectives de notre municipalité ? Ou seulement, faut-il comprendre : « circulez, il n'y a rien à savoir. »

Compte administratif 2012

C'est la grande innovation du « Flash ». Nous découvrons l'exécution du budget 2012. Un souci de continuité et clarté de l'information a sûrement déterminé ce choix. Bonne idée !

Nous n'avions pas compris le budget 2012 (« Flash n°38»). Nous avons raison. Les présentations n'étant pas identiques, la comparaison avec le compte administratif est peu aisée. Cela aurait été trop simple !

Nous pouvons toutefois remarquer que :

- Les dépenses d'investissement ont réellement subi une « exécution » : 2,83M€ pour 3,88M€ budgétés. Quels projets sont passés à la trappe ?
- L'augmentation d'impôt a été bien sensible : 4,97M€ de recette pour 4,85M€ prévus.
- Les recettes ont été nettement supérieures aux dépenses. Quelle a donc été l'utilité de l'emprunt de 0,73M€ annoncé et réalisé ?

Fiscalité

Quelle surprise ! Madame le Maire a tenu à démentir nos prévisions (lettre N° 8) : pas de petit accroissement des taux pour 2013. Enfin une rupture dans l'augmentation régulière des taux d'imposition. ! Vus les budget et compte qui précèdent, une nième augmentation aurait été difficile à justifier. Surtout à quelques mois des élections municipales.

Logements sociaux

Lors du dernier conseil municipal les élus d'opposition ont découvert que la commune se lance dans le mécénat aux sociétés privées. L'heureux bénéficiaire, Logivie, a acquis des terrains communaux pour un projet de logements sociaux, à un prix inférieur à leur valeur comptabilisée. Pour les citoyens, quel était l'intérêt de ce cadeau puisque nul ne peut contraindre cette société à une quelconque action philanthropique à l'intention de qui que ce soit, dans l'usage de ces terrains.

Après l'épisode des Amaltides en 2003 (lettre N°7), c'est une nouvelle démonstration de bonne gestion de nos intérêts...

Histoire d'eaux

Par l'intervention des élus de gauche, nous apprenons que des sommes importantes vont être consacrées par le Grand Chalon, aux réseaux de la commune. Ce sera une première occasion de recouvrer une partie des actifs du SIVOM que Madame le Maire tenait tant à conserver.

Si de nombreux Châtenoyens, spoliés par le « Grand Chalon » selon la thèse officielle, découvrent ainsi qu'il y a matière à dépenser pour améliorer des réseaux pas si parfaits que cela, Madame le Maire ne peut pas, elle, être surprise.

Suite à l'enquête complète réalisée en début de son premier mandat, qui d'autre qu'elle peut-il avoir connaissance des coûts potentiels pour résoudre les questions d'eaux de toute nature ? Il était visiblement plus simple d'attendre un transfert de compétence tout en criant à l'injustice.

Nous avons toutefois conservé la compétence de gestion, défailante, de l'eau du rond-point ! Sur ce sujet il est à notre avis très illusoire de croire que la société réalisatrice, en faillite, dédommagera la commune.

Cent trente mille trois cent soixante euros TTC dépensés en mai 2010 et combien depuis ? Tout ça pour cela !...

Humeur

La rue de la République se voit "affublée", au carrefour de la rue de Corcelles, d'une manivelle rendant impossible le croisement avec les bus. Est-ce plus sécuritaire que la situation antérieure ?

L'enfouissement des réseaux et la voirie, est-ce dans la continuité, sans casser ? Ou bien est-ce pour plus tard, comme les trottoirs de la rue de la Corvée inachevés depuis dix mois et dangereux pour les sorties à deux roues ?

Nous sommes tellement habitués aux travaux de longue haleine et à l'imprévu !

Mascaret : vague déferlante remontant vers un estuaire qui est provoquée par la rencontre du flux de la marée et du courant du fleuve